

Les étudiants décernent un bulletin mitigé au ministre de l'Enseignement supérieur

■ L'Unécof et sa présidente Opaline Meunier dressent un bilan de la politique du ministre Marcourt (PS).

Sous la houlette de sa nouvelle présidente Opaline Meunier, le syndicat Unécof (pour l'Union des étudiants de la Communauté française) se fait beaucoup entendre ces derniers mois dans le petit monde de la représentation étudiante. "Moins marqué à gauche" (c'est le syndicat qui le dit) que son grand frère la Fef (la Fédération des étudiants francophones), l'Unécof n'aurait même jamais représenté autant d'étudiants que cette année: plus de 50 000.

Très présent également sur le dossier Inami,

le syndicat tient cependant à marquer la semaine de la rentrée académique par un bulletin envoyé au ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS). Les points, qui évaluent l'évolution de chaque dossier présenté ou promis en début de législature, soulignent pour la plupart les "approximations" du ministre, que ce soit dans l'implémentation du décret Paysage ou dans la réforme des soins infirmiers par exemple.

Il reste cependant à vivre une bonne partie de la législature et, si le ministre "est parfois trop pressé" juge le syndicat, il n'a pas peur de s'attaquer à de grands chantiers et pourrait bien faire bouger une série de dossiers d'ici 2019. Tout le monde pense en priorité à la problématique des numéros Inami.

BdO

Les bons points de la législature

Refinancement de l'enseignement supérieur: 12/20

Avec un peu plus de 107 millions d'euros supplémentaires débloqués d'ici 2019 en faveur de l'enseignement supérieur, le ministre Marcourt a offert aux acteurs "une véritable bouffée d'oxygène", estime l'Unécof. En d'autres mots, dans le contexte budgétaire actuel, il a fait ce qu'il pouvait faire et a donné un signal positif. Le syndicat pointe cependant trois bémols: que la réflexion n'aille pas jusqu'à la remise en question du système de l'enveloppe fermée qui ne permet pas de répondre à la croissance de la population étudiante; que le ministre n'ait mentionné aucune directive en matière d'utilisation de ce nouveau budget (les établissements peuvent l'utiliser là où ils le souhaitent); et que l'essentiel de ce budget (65 %) soit destiné aux universités, et non aux hautes écoles dont la part de financement par étudiant est pourtant moindre.

Faciliter le passage à l'université: 12/20

L'Unécof patiente, mais reste confiante. Alors que le taux d'échec est en moyenne de 60 % à la fin de la première année de bac, le ministre a promis de réfléchir à des moyens qui permettront d'amoindrir ce saut vers l'enseignement supérieur qui semble difficile et qui coûte donc cher aux pouvoirs publics. Pour l'heure, aucune mesure n'a été avancée, mais un colloque du Conseil de l'éducation et de la formation (le Cef) a été organisé sur le sujet et devrait servir de base à un futur projet.

Formation en alternance: 15/20

C'est la meilleure note obtenue par Jean-Claude Marcourt. L'Unécof ayant inscrit la formation en alternance qui vise à allier une formation théorique et une formation pratique professionnelle en entreprise dans son manifeste, elle se félicite des dernières initiatives du ministre qui permettent de pérenniser et étendre de telles formations.

Les lacunes

Mise en œuvre du décret Paysage : 5/20

“Le ministre a une vision à long terme pour l’enseignement supérieur, on ne peut lui enlever cette qualité, estime Opaline Meunier, mais il est parfois trop pressé. Il demande qu’une réforme telle que le décret Paysage soit implémentée, mais sans que cette réforme soit vraiment mûre. Le décret Paysage que l’on devrait pouvoir évaluer, est un décret qui a subi de multiples modifications en deux ans. C’est du coup très difficile pour les acteurs de pouvoir s’adapter à toutes ces modifications. De plus, il n’a rien fait pour soulager les contraintes administratives très lourdes qui font suite à ce décret. Le ministre aurait dû être plus patient, et attendre que son projet soit mieux ficelé avant de l’implémenter.”

Diminution du coût des études : 4/20

Ce mercredi, le ministre offrait des précisions quant à son nouveau régime d’octroi de bourses pour les étudiants. Ce qui y est notamment précisé est que l’octroi dépendra désormais de l’ensemble des ressources du ménage au sein duquel vit l’étudiant, et non plus du seul avertissement extrait de rôle de la personne dont il est à charge. Mais concrètement, regrette l’Unécof, l’ensemble de ces ressources sera difficile à estimer puisqu’il se basera sur l’extrait de rôle datant de deux années auparavant. *“Et en deux ans tout peut arriver, un divorce par exemple, ce qui peut bouleverser la situation de l’étudiant et ne pas refléter ses besoins du moment.”* Pour le reste, l’Unécof regrette la passivité du ministre dans ce dossier des coûts.

Réforme des soins infirmiers : 8/20

La réforme des études en soins infirmiers est un dossier exemplatif des imprécisions du ministre, explique l’Unécof. *“Aujourd’hui, un étudiant qui débute sa première année ne sait pas encore de quoi sera faite sa quatrième, il ne sait pas sous quel statut il pourra effectuer ses stages, et il ne sera plus tenu de les effectuer dans les différents services, ce qui risque de porter préjudice à sa formation.”*